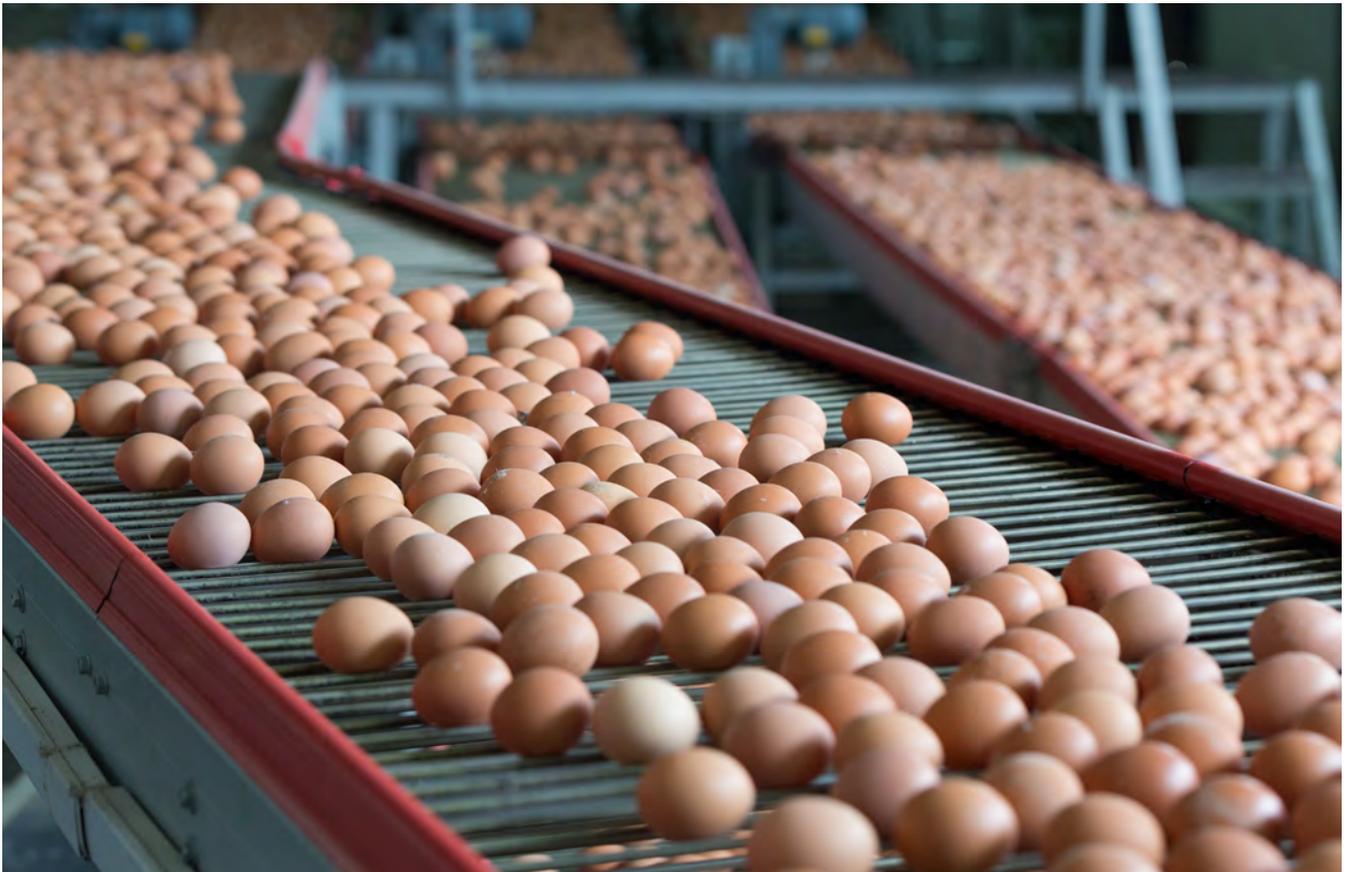




Répercussions des pénuries de main-d'œuvre sur l'avenir de l'industrie de la volaille et des œufs :

Prévisions agricoles jusqu'en 2029



Le secteur agricole du Canada fera face à des défis uniques relativement au marché du travail au cours des années à venir, et il en va de même de l'industrie de la volaille et des œufs. Quelques-unes des tendances et réalités caractérisant le lieu de travail qui modèleront l'industrie d'ici à 2029 sont examinées dans ce rapport.

Aperçu de l'industrie

Bien que l'industrie de la volaille et des œufs* soit l'un des plus petits employeurs du secteur agricole canadien, il bénéficie d'un des marchés du travail les plus équilibrés. Toutefois, en raison de la pénurie croissante de main-d'œuvre, cette industrie aura à l'avenir plus de difficulté à trouver les travailleurs dont elle a besoin pour répondre à la demande du marché pour ses produits.

L'industrie de la volaille et des œufs comprend les exploitations agricoles dont les activités principales sont la reproduction, la couvaison et l'élevage de volaille d'abattage et de pondeuses. Les animaux élevés incluent les poulets, les dindes, les canards, les oies, les faisans, les perdrix et les pigeons. En 2017, l'industrie a employé 14 500 personnes, soit environ 4 % de la main-d'œuvre agricole totale.

En raison de la faible saisonnalité de l'industrie, sa main-d'œuvre est presque exclusivement composée de résidents canadiens, les travailleurs étrangers ne représentant que 2,1 % de la main-d'œuvre, soit un taux très inférieur à la moyenne de 17 % de l'ensemble du secteur agricole.

L'industrie est fortement concentrée en Ontario et au Québec, l'Ontario représentant à lui seul 25 % de la main-d'œuvre.

Le ralentissement de la demande de produits d'œufs et de volaille sur le marché et l'amélioration de la productivité de l'industrie limiteront la demande de main-d'œuvre. Néanmoins, une offre de travailleurs canadiens en baisse accroîtra la pénurie de main-d'œuvre dans cette industrie au cours des dix prochaines années.

*Dans les données tirées de l'information sur le marché du travail, le secteur agricole canadien est divisé en 11 domaines de production : 1) apiculture; 2) aquaculture; 3) bœuf; 4) produits laitiers; 5) fruits de champs et légumes; 6) céréales et oléagineux; 7) culture en serre et en pépinière et floriculture; 8) volaille et œufs; 9) mouton et chèvre; 10) porcs; 11) fruits de verger et la vigne.

Coup d'œil sur l'industrie de la volaille et des œufs

En 2017 :

- Emploie 14 500 personnes
- 350 emplois non pourvus
- 29 millions de dollars de pertes de ventes attribuables aux pénuries de main-d'œuvre

En 2029 :

- 1 650 travailleurs canadiens disponibles en moins
- 36 % de la main-d'œuvre partie à la retraite
- 2 400 emplois de plus que le nombre de travailleurs canadiens disponibles



Tendances de la production

L'accroissement de la productivité de l'industrie et la demande modérée des produits de la volaille et des œufs sur le marché vont limiter la demande en main-d'œuvre au cours de la prochaine décennie. D'un autre côté, la réduction du bassin de travailleurs canadiens entraînera un besoin de main-d'œuvre croissant pendant cette période.

Au cours de la dernière décennie, le marché des produits de la volaille et des œufs a évolué, mais la productivité (production par travailleur) de cette industrie a progressé encore plus rapidement. L'industrie a donc vu ses effectifs diminuer de 0,5 % par année entre 2007 et 2017.

Au cours de la prochaine décennie, on s'attend à une croissance modeste de la production en raison de la saturation croissante du marché intérieur et de l'accès limité de l'industrie aux marchés internationaux en croissance plus rapide. Dans un même temps, on prévoit que la productivité augmentera de 1,1 % par année. La stabilité de la demande sur le marché ralentira la croissance de la production, qui diminuera à 1,3 % par année. La demande stable du marché, combinée à une productivité en hausse, atténuera la demande de main-d'œuvre; quelque 15 200 travailleurs seront nécessaires pour répondre aux besoins de l'industrie d'ici 2029.

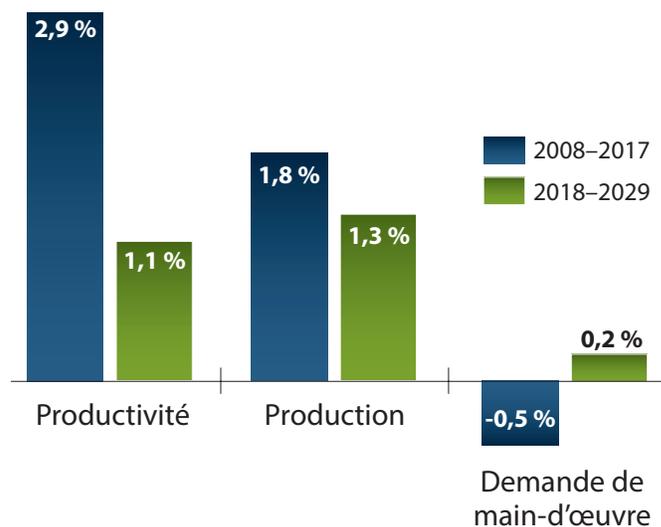


POINTS SAILLANTS DE LA RECHERCHE

- **36 %** des producteurs de volaille et d'œufs n'ont pas été en mesure de trouver tous les travailleurs dont ils avaient besoin en 2018, comparativement à 47 % pour l'ensemble du secteur agricole.
- **46 %** des producteurs de volaille et d'œufs s'attendent à ce que l'emploi dans leur exploitation augmente au cours des cinq prochaines années, tandis que seuls 6 % prévoient une baisse.

Tendances relatives à la productivité, à la production et à la demande de main-d'œuvre

(variation annuelle moyenne en pourcentage)



Prévisions du marché du travail

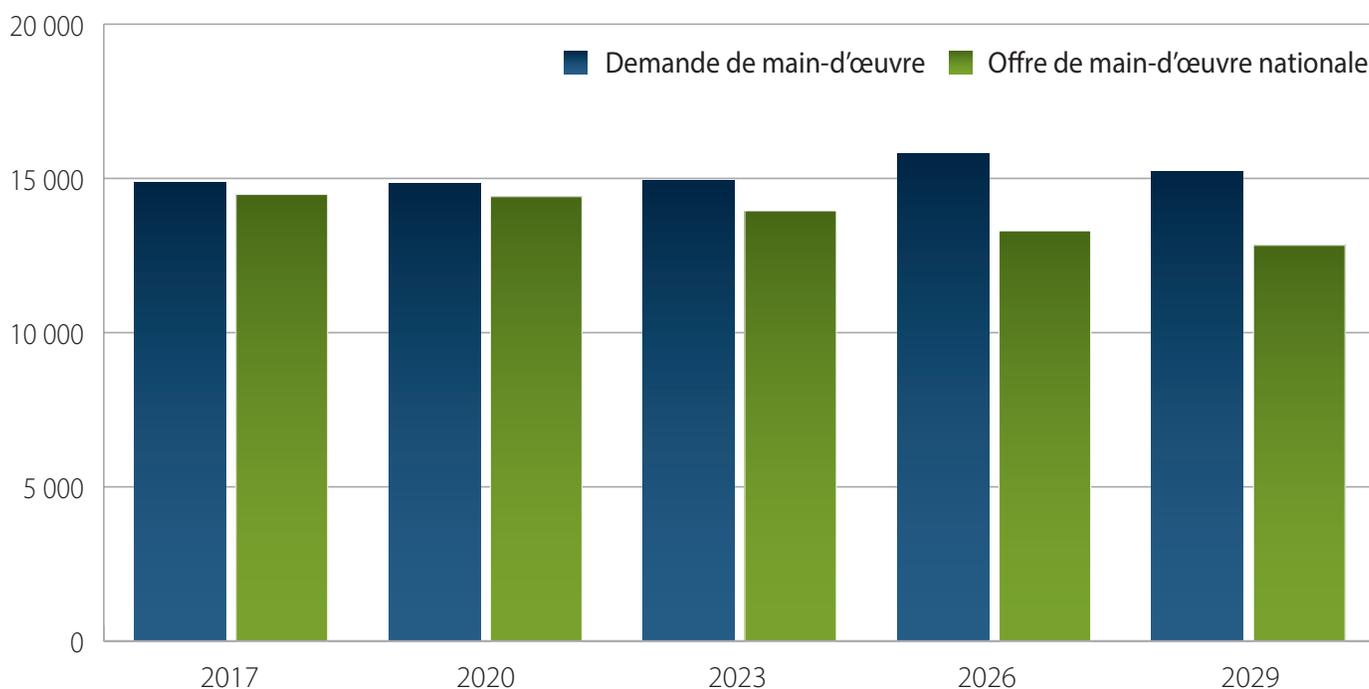
Malgré une stabilisation de la demande de main-d'œuvre au sein de l'industrie au cours de la prochaine décennie, la pénurie de main-d'œuvre augmentera.

Le bassin intérieur de travailleurs diminuera pendant cette période, ce qui creusera l'écart entre le nombre de postes que l'industrie aura à pourvoir et le nombre de travailleurs canadiens disponibles pour les pourvoir.

L'industrie aura besoin d'environ 15 200 travailleurs pour atteindre ses objectifs de production d'ici 2029. Toutefois, l'offre de main-d'œuvre intérieure devrait diminuer en moyenne de 1 % par an, pour atteindre seulement 12 800 travailleurs en 2029.

En d'autres termes, l'industrie devra trouver 2 400 travailleurs de plus que le nombre de travailleurs canadiens disponibles. Si elle n'y parvient pas, cela se répercutera sur le potentiel de production de l'industrie et se soldera par des pertes de ventes.

La pénurie de main-d'œuvre s'accroît dans l'industrie de la volaille et des œufs



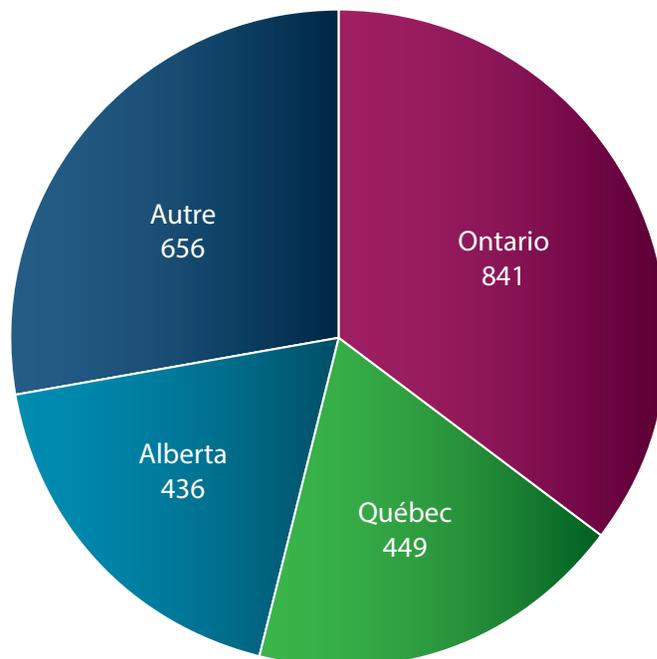
Tendances régionales

D'ici 2029, l'industrie de la volaille et des œufs comptera 2 400 emplois de plus que de travailleurs canadiens disponibles pour les pourvoir, et les défis liés à la main-d'œuvre toucheront certaines provinces plus que d'autres.

Ainsi, les provinces de l'Ontario et du Québec seront les plus durement touchées par les problèmes de main-d'œuvre au cours de la prochaine décennie. Plus d'un tiers de la pénurie de main-d'œuvre, soit l'équivalent de 840 emplois, concernera la province de l'Ontario. Ce chiffre correspond à 21 % de la demande totale de main-d'œuvre de la province dans l'industrie de la volaille et des œufs. Autrement dit, plus d'un emploi sur cinq pourrait ne pas être pourvu, à moins de trouver d'autres travailleurs canadiens ou étrangers.

Le Québec affichera la deuxième plus forte pénurie de main-d'œuvre dans l'industrie de la volaille et des œufs, 450 emplois risquant de ne pas être pourvus dans cette province. Même si la pénurie de main-d'œuvre sera moins importante en Alberta, où 440 emplois pourraient rester vacants, cette province sera l'une des plus durement touchées, car cette pénurie représentera 26 % de la demande totale de main-d'œuvre dans l'industrie de la volaille et des œufs de cette province. À l'autre extrémité du spectre, le Nouveau-Brunswick sera moins touché par la pénurie de main-d'œuvre; en effet, cette pénurie ne représentera que 2 % de la demande totale de main-d'œuvre dans l'industrie de la volaille et des œufs de cette province.

Nombre d'emplois à risque au sein de l'industrie d'ici 2029



Tendances démographiques

Le nombre croissant de départs à la retraite limitera l'offre de main-d'œuvre de l'industrie d'ici 2029. Au cours de la dernière décennie, l'offre de main-d'œuvre a considérablement diminué dans l'industrie de la volaille et des œufs. En ce qui concerne la prochaine décennie, on prévoit une diminution supplémentaire de l'offre de main-d'œuvre en raison de l'augmentation des départs à la retraite.

Entre 2018 et 2029, 36 % de la main-d'œuvre de l'industrie devrait partir à la retraite. Bien que ce chiffre soit légèrement inférieur à la moyenne de 37 % pour l'ensemble des industries agricoles, cela aura des répercussions importantes sur l'offre de main-d'œuvre dans toutes les provinces.

Répercussions financières

Les pénuries de main-d'œuvre ont eu une incidence limitée sur l'industrie de la volaille et des œufs en comparaison à d'autres industries agricoles.

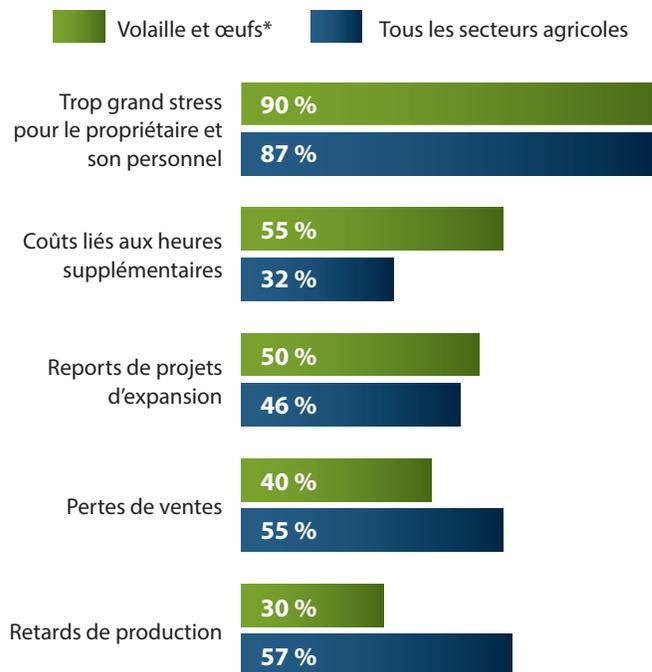
Avec seulement 350 postes non pourvus en 2017, le marché du travail de cette industrie était le plus équilibré du secteur agricole. Le nombre d'emplois non pourvus en raison du manque de travailleurs correspondait à seulement 2,4 % de l'ensemble des besoins totaux en main-d'œuvre de l'industrie, une proportion inférieure à la moyenne de 5,4 % de l'ensemble du secteur agricole.



Le faible nombre de postes non pourvus signifie que les pénuries de main-d'œuvre ont eu des répercussions financières plutôt faibles. En 2018, on estime que les pénuries de main-d'œuvre n'ont coûté que 29 millions de dollars à l'industrie, ce qui représente 0,7 % des ventes. En comparaison, la moyenne des pertes de ventes pour l'ensemble du secteur agricole était de 4,7 %.

Cependant, les pertes de ventes n'ont pas été les seules répercussions pour l'industrie. Parmi les producteurs de volaille et d'œufs touchés par des pénuries de main-d'œuvre, 90 % ont signalé un stress excessif pour le propriétaire et les autres employés, tandis que 55 % ont déclaré des coûts liés aux heures supplémentaires et 50 % ont déclaré des coûts liés aux heures supplémentaires et 50 % ont mentionné le report de projets d'expansion.

Répercussions des pénuries de main-d'œuvre



*Selon les réponses de 20 producteurs de volaille et d'œufs qui ont déclaré ne pas avoir accès à tous les travailleurs dont ils ont besoin.

Défis liés à la main-d'œuvre

De manière générale, les producteurs de volaille et d'œufs ont moins de difficulté à recruter des travailleurs et à les maintenir en poste que les producteurs d'autres industries agricoles.

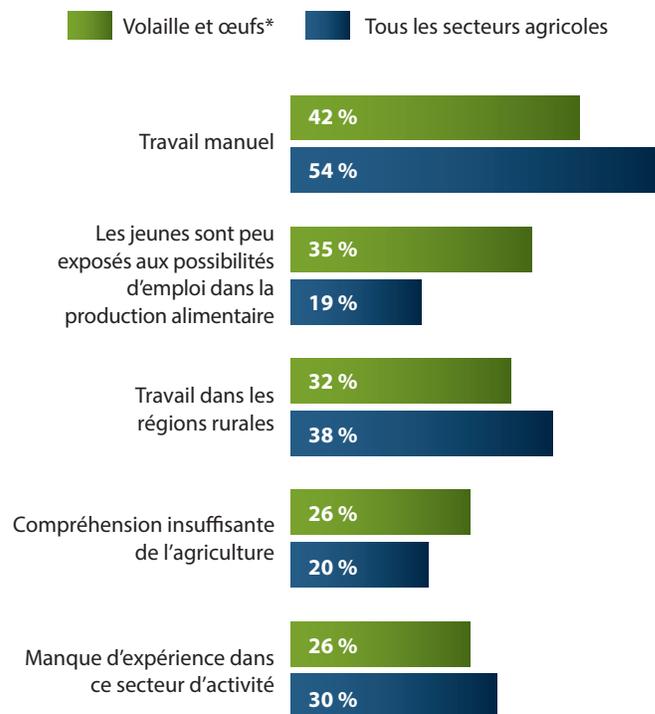
La capacité de l'industrie de la volaille et des œufs à attirer et à maintenir en poste suffisamment de travailleurs est toutefois entravée par la nature physique du travail et l'exposition limitée des jeunes aux perspectives de carrière dans le secteur.

Recrutement de travailleurs

Bien que l'industrie de la volaille et des œufs soit touchée par bon nombre des problèmes de recrutement auxquels fait face l'ensemble du secteur agricole, les employeurs de cette industrie ont généralement moins de difficulté à recruter des travailleurs que les producteurs d'autres industries agricoles. Par exemple, comme dans la plupart des autres industries agricoles, la nature physique du travail est le principal obstacle au recrutement pour les producteurs de volaille et d'œufs. Cependant, seuls 42 % des employeurs de l'industrie de la volaille et des œufs ont cité comme obstacle au recrutement la nature physique du travail, alors que cette proportion atteint 54 % chez les producteurs de l'ensemble du secteur agricole.

L'industrie de la volaille et des œufs se heurte néanmoins à divers obstacles qui lui sont propres. D'abord, les producteurs de volaille et d'œufs sont bien plus susceptibles de citer comme obstacle majeur au recrutement l'exposition limitée des jeunes aux perspectives de carrière dans l'agriculture. En effet, parmi les répondants de l'industrie de la volaille et des œufs, plus d'une personne sur trois (35 %) a désigné ce problème comme un obstacle à l'embauche, alors que cette proportion n'est que de 19 % dans l'ensemble du secteur agricole. L'industrie de la volaille et des œufs était l'industrie agricole la plus susceptible de mentionner ce défi. Deuxièmement, il s'est avéré que les producteurs de volaille et d'œufs sont plus susceptibles d'avoir des difficultés à trouver des

Défis liés au recrutement de la main-d'œuvre



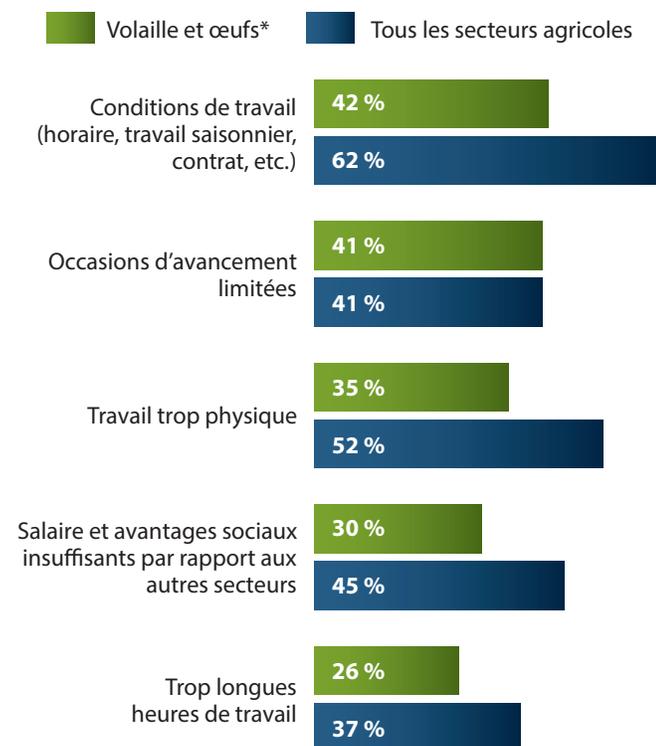
*Selon les réponses de 74 producteurs de volaille et d'œufs.

travailleurs possédant des compétences essentielles, notamment dans le domaine de la lecture et de la résolution de problèmes. La proportion de répondants ayant cité ce problème comme un obstacle au recrutement est en effet de 16 %, contre 13 % à l'échelle de l'ensemble du secteur agricole.

Il est toutefois intéressant de souligner que les producteurs de volaille et d'œufs semblent généralement éprouver moins de difficultés que les autres à recruter des travailleurs. En réalité, 11 % des producteurs de volaille et d'œufs ont déclaré ne rencontrer aucun obstacle au recrutement : c'est presque le double de la moyenne de 6 % enregistrée dans l'ensemble des industries agricoles.



Défis liés au maintien en poste des travailleurs



*Selon les réponses de 74 producteurs de volaille et d'œufs.

Maintien en poste des travailleurs

Les producteurs de volaille et d'œufs éprouvent des difficultés à maintenir les travailleurs en poste. L'industrie a un taux de roulement involontaire inférieur à la moyenne du secteur au Canada (2 %, contre 2,5 %), mais un taux de roulement volontaire supérieur à la moyenne nationale du secteur (13,5 %, contre 10,3 %). Il convient également de noter que le taux de roulement volontaire de l'industrie de la volaille et des œufs est le plus élevé du sous-secteur de la production animale.

La variabilité des heures, y compris la saisonnalité et les longues heures de travail en saison, constitue le principal défi des producteurs de volaille et d'œufs, 42 % l'ayant indiqué comme constituant un obstacle

au maintien en poste, comparativement à 62 % des producteurs de l'ensemble des industries agricoles. Par ailleurs, 41 % des producteurs de cette industrie ont signalé que le peu d'occasions d'avancement rend le maintien en poste difficile. Ce taux est similaire à la moyenne du secteur.

Postes les plus difficiles à pourvoir

Les postes les plus difficiles à pourvoir dans l'industrie de la volaille et des œufs seront ceux de gestionnaire en agriculture (qui regroupent à la fois les propriétaires exploitants et les gestionnaires d'exploitation agricole salariés) et d'ouvrier agricole polyvalent. Ensemble, ces postes représentent 63 % de la main-d'œuvre actuelle de l'industrie, et 83 % de ses besoins en main-d'œuvre.

D'ici 2029, la pénurie s'accroîtra, avec 1 000 postes d'ouvrier agricole polyvalent et 400 postes de gestionnaire en agriculture de plus qui resteront non pourvus ou qui devront être pourvus par des travailleurs étrangers, faute de travailleurs canadiens.



Conclusion

Cette industrie connaîtra une pénurie de main-d'œuvre moins importante que la plupart des autres industries agricoles, mais elle aura néanmoins plusieurs défis à surmonter en matière de main-d'œuvre.

La demande de main-d'œuvre dans l'industrie de la volaille et des œufs devrait se stabiliser au cours des dix prochaines années. L'exposition minimale sur les marchés étrangers en croissance, associée à la croissance limitée du marché intérieur et à l'augmentation prévue de la productivité, limitera la hausse de la demande de main-d'œuvre entre aujourd'hui et 2029.

Cependant, en raison principalement des départs à la retraite, l'offre de main-d'œuvre canadienne devrait diminuer au cours de la même période. En conséquence, l'écart entre le nombre de travailleurs canadiens disponibles et le nombre d'emplois à pourvoir augmentera, et l'on prévoit que 2 400 postes resteront non pourvus d'ici 2029. Il s'agit de l'une des plus faibles pénuries de main-d'œuvre au sein du secteur agricole, mais cela représente tout de même 16 % du nombre total de postes requis pour maintenir les niveaux de production. Cette pénurie aura donc des répercussions sur la capacité de croissance et de prospérité de l'industrie.

Les principaux défis en matière de main-d'œuvre auxquels l'industrie de la volaille et des œufs doit faire face comprennent les éléments suivants :

- L'industrie affiche un taux de roulement volontaire élevé, ce qui occasionne des coûts et des contraintes considérables pour les employeurs.

- Il faudrait faire connaître les avantages du travail agricole à un public plus jeune afin d'attirer davantage de jeunes travailleurs.
- Les pénuries de main-d'œuvre toucheront durement certaines provinces, notamment l'Ontario, le Québec et l'Alberta.
- Les pénuries de main-d'œuvre toucheront des postes clés précis, notamment ceux de gestionnaire d'exploitation agricole et d'ouvrier agricole polyvalent.

Pour relever ces défis, l'industrie présente plusieurs points forts dont elle pourrait tirer parti :

- Elle affiche un taux de départs à la retraite inférieur à la moyenne.
- La saisonnalité et la variabilité des heures y sont inférieures à la moyenne, ce qui offre un cadre de travail plus stable et plus intéressant.
- La création de débouchés dans l'industrie pourrait aider à y attirer et à y maintenir plus de travailleurs.

En cherchant à résoudre ces défis particuliers, l'industrie pourra se protéger des pénuries de main-d'œuvre et prospérer au cours des années à venir.



À propos de ce rapport

Le présent rapport constitue une mise à jour de l'étude relative à l'information sur le marché du travail (IMT) que le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) a menée entre 2014 et 2016. La recherche vise à réévaluer le marché du travail actuel, à réaliser des projections de l'offre et de la demande de travailleurs agricoles entre 2018 et 2029, et à recommander des solutions potentielles aux problèmes de main-d'œuvre.

Le Conference Board du Canada, mandaté par le CCRHA, a élaboré un modèle économique qui prévoit l'offre et la demande de travail agricole dans chaque province, pour 11 groupes de production différents et pour 25 groupes professionnels.

Le modèle économique a été validé grâce à plusieurs activités de consultation de l'industrie menées dans tout le Canada, notamment :

- **Une enquête de grande** envergure menée auprès de 1 316 employeurs, 278 travailleurs et 110 intervenants du secteur agricole.
- **Huit webinaires** centrés sur des groupes de production particuliers, ayant rassemblé un total de 160 participants.
- Une présentation du groupe consultatif.

Ces données ont été utilisées pour produire les rapports suivants :

Rapports et fiches d'information portant sur des produits précis

Apiculture ■ Aquaculture ■ Bœuf ■ Produits laitiers ■ Fruits de champs et légumes ■ Céréales et oléagineux ■ Culture en serre et en pépinière et floriculture ■ Volaille et œufs ■ Mouton et chèvre ■ Porc ■ Fruits de verger et de vigne

Rapports et fiches d'information régionaux

National ■ Colombie-Britannique ■ Alberta ■ Saskatchewan ■ Manitoba ■ Ontario ■ Québec ■ Nouveau-Brunswick ■ Île-du-Prince-Édouard ■ Nouvelle-Écosse ■ Terre-Neuve-et-Labrador

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant la recherche ou pour accéder à des rapports supplémentaires portant sur des produits précis, des rapports nationaux ou des rapports provinciaux, veuillez consulter le site Web du CCRHA à l'adresse suivante : www.AgrilMT.ca.

À propos du CCRHA

Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) est un organisme sans but lucratif national qui se préoccupe de problèmes relatifs aux ressources humaines au sein des entreprises agricoles partout au Canada. Le CCRHA mène des recherches sur l'industrie et élabore des produits et des services conçus dans le but d'aider les employeurs agricoles à attirer, maintenir en poste et perfectionner la main-d'œuvre dont ils ont besoin pour réussir.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Conseil et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez vous rendre à l'adresse www.cahrc-ccrha.ca.





Remerciements

Le Conseil canadien des ressources humaines en agriculture (CCRHA) tient à remercier les bénévoles, le groupe consultatif, le groupe formé de spécialistes provinciaux en matière d'information sur le marché du travail et le Comité directeur stratégique pour leurs conseils et leur appui.

Groupe consultatif sur le projet d'information sur le marché du travail

Présidence : Alberta Federation of Agriculture, Humphrey Banack
Aboriginal Aquaculture Association : Marguerite Parker
AGRicarrières : Robert Ouellet
Alliance agricole du Nouveau-Brunswick : Marc Ouellet
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Li Xue, Alejandro De Maio-Sukic et Michael Donohue
Agri-Food Economic Systems : Al Mussel
Agri-Food Management Excellence : Larry Martin
Ag Women's Network : Katie Keddy
Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture : Cyr Couturier
Canadian Canola Growers Association : Gayle McLaughlin
Fédération canadienne de l'agriculture : Norm Hall et Chris van den Heuvel
Conseil canadien de l'horticulture : Beth Connery
Association canadienne des pépiniéristes et des paysagistes : Leslie Sison
Conseil canadien du porc : Phyllis MacCallum
Fédération canadienne du mouton : Harry Elsinga
Financement agricole Canada : Marty Seymour
Conseiller agricole autochtone : Trevor Kempthorne
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : Martha Justus et Jonathan Van Amburg
Newfoundland and Labrador Federation of Agriculture : Merv Wiseman
Fédération de l'agriculture de l'Ontario : Peter Sykanda
Prince Edward Island Agriculture Sector Council : Laurie Loane
Saskatchewan Women in Agriculture : Stacy Brownridge

Groupe de spécialistes provinciaux de l'information sur le marché du travail

Présidence : Manitoba: Stephanie Cruickshanks, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural du Manitoba
Colombie-Britannique : Heather Anderson et Kelly Rainsforth, ministère de l'Agriculture de la C.-B.
Alberta : Gerard Bos, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Alberta
Saskatchewan : Bob Wiens, ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan
Ontario : Jill Melo-Graydon, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario
Nouvelle-Écosse : Bettina Brown, ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse
Québec : Hélène Brassard, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Nouveau-Brunswick : John Calhoun, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick
Île-du-Prince-Édouard : Darryl O'Brien, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Île-du-Prince-Édouard
Terre-Neuve-et-Labrador : Derrick Barrett, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Li Xue et Alejandro De Maio-Sukic

Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou par photocopie ou enregistrement, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation du CCRHA.

Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture
Publication : septembre 2019

Tél. : 613-745-7457
Courriel : info@cahrc-ccrha.ca

Il est possible de télécharger le présent document sur www.cahrc-ccrha.ca
Tous droits réservés. © CCRHA, 2019

Références photographiques : Lydia Schouten.